

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Approche communicationnelle (Partie III)</b>
<b>Section(s)</b>	- (1 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Catherine VANGEEL	15	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3</b>	15h	Catherine VANGEEL

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3</b> : 5h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Contenus des unités d'enseignement "Approche communicationnelle" partie 1 et partie 2.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession</li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• faire preuve de maîtrise du fonctionnement du code et de son utilisation au service de la communication;</li> <li>• formuler un texte en respectant les normes orthographiques, grammaticales, lexicales et textuelles;</li> <li>• formuler un texte oral cohérent, adapter son langage verbal et non verbal en fonction de la situation de communication;</li> <li>• oraliser un texte en mettant de l'intonation, en modulant la voix et le volume sonore;</li> <li>• faire preuve de réflexion et d'esprit d'analyse sur ses propres productions écrites et sur celles des élèves.</li> </ul>

<b>Contenu de l'AA Maitrise écrite et orale de la langue française - Partie 3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maitrise écrite de la langue : révision de règles orthographiques et grammaticales, de la conjugaison, du vocabulaire, des stratégies développées en acte d'écriture; mise en pratique des connaissances théoriques de la grammaire.</li> </ul>

- Maîtrise orale de la langue : mise en pratique des compétences communicationnelles par le biais de productions orales touchant principalement la lecture d'ouvrages de jeunesse; activités visant l'organisation et la cohérence d'un texte oral.

#### Méthodes d'enseignement

**Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche inductive, approche déductive, enseignement hybride

#### Supports

**Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3** : notes de cours, notes d'exercices, Enseignement hybride

#### Ressources bibliographiques de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3

- Un dictionnaire récent (ultérieur à 2000)
- Une grammaire récente. Si vous n'avez pas de grammaire, préférez l'achat de CHERDON Ch., Guide de grammaire française, De Boeck.
- Un livre de conjugaison (Bescherelle, ultérieur à 2000)
- Un correcteur orthographique
- Site conseillé: [www.ccdmd.qc.ca/fr/](http://www.ccdmd.qc.ca/fr/)

#### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Maîtrise écrite et orale de la langue française - Partie 3 :</b>	
Examen oral 20%	
Examen écrit 80%	

Année académique : **2020 - 2021**